Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes (les « états financiers consolidés ») de Hydro One Inc. (« Hydro One » ou la « société ») pour le trimestre clos le 31 mars 2021, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Toutes les informations financières paraissant dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société a préparé le présent rapport de gestion conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aux termes du régime d'information multinational conclu entre les États-Unis et le Canada, la société a le droit de préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information des lois et règlements sur les valeurs mobilières du Canada, qui peuvent être différentes de celles des États-Unis. L'information paraissant dans le présent rapport de gestion au 31 mars 2021 et pour le trimestre clos à cette date est fondée sur l'information dont dispose la direction au 6 mai 2021.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET STATISTIQUES

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars, sauf indication contraire)*	**2021**	**2020**	**Variation**
Produits	1 802	1 839	(2,0) %
Achats d'électricité	894	1 007	(11,2) %
Produits, déduction faite des achats d'électricité[1]	908	832	9,1 %
Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration	273	256	6,6 %
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	221	210	5,2 %
Charges de financement	114	119	(4,2) %
Charge d'impôts sur le bénéfice	27	15	80 %
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One	**271**	**230**	**17,8** %
Résultat de base par action ordinaire	1 905 $	1 617 $	17,8 %
Résultat dilué par action ordinaire	1 905 $	1 617 $	17,8 %
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	513	540	(5,0) %
Fonds provenant des activités d'exploitation (FPAE)[1]	572	482	18,7 %
Investissements en capital	524	371	41,2 %
Actifs mis en service	154	224	(31,3) %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario *(MW)*	19 937	19 247	3,6 %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One *(GWh)*	8 156	7 484	9,0 %

Aux	**31 mars 2021**	**31 décembre 2020**
Ratio de la dette sur la structure du capital[2]	55,0 %	55,0 %

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement des FPAE et des produits, déduction faite des achats d'électricité.

[2] Une mesure non conforme aux PCGR, le ratio de la dette sur la structure du capital correspond au total de la dette (qui comprend la dette à long terme totale et les emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) divisé par le total de la dette plus le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire, exclusion faite de tout montant se rapportant à la participation sans contrôle. La direction estime que le ratio de la dette sur la structure du capital est une mesure utile de la proportion de la dette dans la structure du capital de la société.

VUE D'ENSEMBLE

L'entreprise de transport de la société est formée d'un réseau de transport exploité par ses filiales, Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks ») et Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM ») et d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership (« B2M LP »), société en commandite conclue entre Hydro One et la nation Saugeen Ojibway (« NSO »), ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership (« NRLP »), société en commandite conclue entre Hydro One et Six Nations of the Grand River Development Corporation ainsi que la Première Nation des Mississaugas de Credit (ensemble, les « partenaires des Premières Nations »). L'entreprise de distribution de Hydro One est formée d'un réseau de distribution exploité par ses filiales, y compris Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. (« Hydro One Remote Communities »), et Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power »), ainsi que de l'entreprise et des actifs liés à la distribution acquis auprès de Peterborough Distribution Inc. (« Peterborough Distribution ») en 2020. Le secteur Autres englobe certaines activités du siège social, et n'est pas une entreprise à tarifs réglementés.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante des produits totaux de la société, déduction faite des achats d'électricité :

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Transport	49 %	48 %
Distribution	51 %	52 %
Autres	— %	— %

Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante de l'actif total de la société :

Aux	31 mars 2021	31 décembre 2020
Transport	59 %	58 %
Distribution	39 %	38 %
Autres	2 %	4 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Bénéfice net

Le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire pour le trimestre clos le 31 mars 2021 s'est établi à 271 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou de 17,8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs importants ayant influé sur le bénéfice net sont entre autres les suivants :

- l'augmentation des produits, déduction faite des achats d'électricité, qui s'explique en grande partie par :
  - la hausse des produits tirés du transport résultant des tarifs approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») et la plus forte demande de pointe sur 60 minutes en Ontario en raison des conditions météorologiques favorables;
  - l'augmentation des produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, surtout en raison des tarifs approuvés par la CEO et des revenus liés à l'acquisition de Peterborough Distribution et d'Orillia Power;
- des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration plus élevées en raison des éléments suivants :
  - la hausse des dépenses liées principalement à la gestion de la végétation, aux initiatives liées aux technologies de l'information et aux programmes destinés aux clients;
  - les coûts liés à l'acquisition de Peterborough Distribution et d'Orillia Power; facteurs en partie compensés par :
  - la diminution des charges de soutien du siège social;
- la hausse de l'amortissement et des coûts de retrait d'actifs, qui s'explique surtout par :
  - la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital;
- l'augmentation de la charge d'impôts, qui s'explique surtout par :
  - le bénéfice plus élevé qu'au trimestre correspondant de 2020; facteur en partie compensé par :
  - l'augmentation des écarts temporaires déductibles.

Les résultats de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2021 comprennent des coûts de 4 millions de dollars engagés en raison de la pandémie de COVID-19, comparativement à 5 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Les coûts engagés au cours de l'exercice à l'étude comprennent principalement des charges directes, y compris des achats supplémentaires de produits de nettoyage pour les installations et de l'équipement de protection individuelle. Se reporter à la rubrique « Autres événements – COVID-19 » pour en savoir plus sur les répercussions de la COVID-19 sur les activités de la société pendant le trimestre clos le 31 mars 2021.

Produits

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars, sauf indication contraire)*	**2021**	**2020**	**Variation**
Transport	448	400	12,0 %
Distribution	1 354	1 439	(5,9) %
Total des produits	1 802	1 839	(2,0) %
Transport	448	400	12,0 %
Distribution, déduction faite des achats d'électricité[1]	460	432	6,5 %
Total des produits, déduction faite des achats d'électricité[1]	908	832	9,1 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario *(MW)*	19 937	19 247	3,6 %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One *(GWh)*	8 156	7 484	9,0 %

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement des produits de distribution, déduction faite des achats d'électricité, et des produits, déduction faite des achats d'électricité.

Produits tirés du transport

Au trimestre clos le 31 mars 2021, les produits tirés du transport ont progressé de 12,0 % comparativement au premier trimestre de 2020, sous l'effet principalement des facteurs suivants :

- la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO portant sur les tarifs pour 2021 et le calendrier de la décision de la CEO portant sur les tarifs de 2020 rendue au deuxième trimestre de l'exercice précédent;
- la hausse de la moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario en raison des conditions météorologiques favorables.

Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité

Au trimestre clos le 31 mars 2021, les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, ont progressé de 6,5 % comparativement au premier trimestre de 2020, essentiellement sous l'effet des facteurs suivants :

- la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO portant sur les tarifs pour 2021;
- les revenus accrus liés à l'acquisition de Peterborough Distribution et d'Orillia Power;
- la consommation d'énergie accrue attribuable aux conditions météorologiques favorables.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars)*	**2021**	**2020**	**Variation**
Transport	102	105	(2,9) %
Distribution	168	149	12,8 %
Autres	3	2	50,0 %
	273	256	6,6 %

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport

La baisse de 2,9 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport pour le trimestre clos le 31 mars 2021 comparativement au premier trimestre de 2020 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la réduction des charges de soutien du siège social; facteur en partie compensé par :
- les coûts liés aux autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration après la décision sur les tarifs de transport de la CEO de 2020 à 2022 et recouvrés dans les tarifs, ayant ainsi un effet neutre sur le bénéfice net;
- l'augmentation des dépenses de gestion de la végétation.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution

La hausse de 12,8 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution pour le trimestre clos le 31 mars 2021 comparativement au premier trimestre de 2020 est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à l'acquisition de Peterborough Distribution et d'Orillia Power;
- le volume plus élevé de travaux d'entretien des postes;
- l'investissement accru dans des initiatives liées aux technologies de l'information;
- la hausse des dépenses liées aux programmes destinés aux clients.

Amortissement et coûts de retrait d'actifs

La hausse de 11 millions de dollars, ou de 5,2 %, de la charge d'amortissement et des coûts de retrait d'actifs au trimestre clos le 31 mars 2021 comparativement au premier trimestre de 2020 est essentiellement attribuable à la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital.

Charges de financement

La baisse de 5 millions de dollars, ou de 4,2 %, des charges de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2021 comparativement au premier trimestre de 2020 est essentiellement attribuable à ce qui suit :

- l'augmentation des intérêts capitalisés en raison du solde moyen plus élevé des actifs en construction au premier trimestre de 2021;
- les plus faibles taux d'intérêt moyens pondérés sur les billets à court terme et la dette à long terme.

Charge d'impôts sur le bénéfice

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la charge d'impôts sur le bénéfice a totalisé 27 millions de dollars, contre 15 millions de dollars au trimestre correspondant de 2020. L'augmentation de 12 millions de dollars de la charge d'impôts sur le bénéfice pour le trimestre clos le 31 mars 2021 est surtout attribuable aux facteurs suivants :

- le bénéfice plus élevé qu'au trimestre correspondant de 2020; facteur en partie compensé par :
- l'augmentation des écarts temporaires déductibles.

Le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à environ 9,0 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021, contre environ 6,1 % en 2020.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Trimestres clos les *(en millions de dollars, sauf le résultat par action ordinaire)*	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019
Produits	1 802	1 857	1 894	1 660	1 839	1 705	1 584	1 403
Achats d'électricité	894	1 046	993	808	1 007	914	737	653
Produits, déduction faite des achats d'électricité[1]	908	811	901	852	832	791	847	750
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire	271	164	290	1 108	230	216	248	162
Résultat de base et dilué par action ordinaire	1 905 $	1 153 $	2 039 $	7 790 $	1 617 $	1 519 $	1 744 $	1 139 $
Ratio de couverture par le bénéfice[2]	3,0	2,9	2,9	2,8	2,6	2,9	2,7	2,7

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description des produits, déduction faite des achats d'électricité.

[2] Une mesure non conforme aux PCGR, le ratio de couverture par le bénéfice a été présenté pour les périodes de douze mois closes à chacune des dates indiquées plus haut, et correspond au bénéfice net avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice attribuable à l'actionnaire de Hydro One, divisé par la somme des charges de financement, des intérêts capitalisés et des dividendes sur les actions privilégiées.

Les variations des produits et du bénéfice net d'un trimestre à l'autre sont principalement dues à l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché, ainsi qu'au calendrier des décisions réglementaires.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

La société fait des investissements en capital dans le but de maintenir la sécurité, la fiabilité et l'intégrité de ses actifs des réseaux de transport et de distribution et d'en assurer l'élargissement et la modernisation constants nécessaires pour répondre aux besoins croissants et changeants de ses clients et du marché de l'électricité. Pour ce faire, elle fait des investissements de maintien, qui sont requis pour soutenir l'exploitation continue des actifs existants de Hydro One, et des investissements de développement, qui sont requis pour faire des ajouts à ses actifs existants et réaliser des projets d'envergure, comme de nouvelles lignes de transport et de nouveaux postes de transport.

Actifs mis en service

Le tableau ci-dessous présente les actifs de Hydro One mis en service au cours des trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020 :

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars)*	**2021**	**2020**	**Variation**
Transport	48	129	(62,8) %
Distribution	106	95	11,6 %
Total des actifs mis en service	154	224	(31,3) %

Actifs de transport mis en service

Les actifs de transport mis en service ont reculé de 81 millions de dollars, ou de 62,8 %, au premier trimestre de 2021 comparativement au premier trimestre de 2020, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- les actifs mis en service au premier trimestre de 2020, y compris les travaux de remplacement des lignes souterraines à haute tension entre le poste de transport Leaside et le poste de transport Main, le poste de transport Elgin, le projet de renforcement dans la région de Kapuskasing et le projet de remplacement du disjoncteur à air comprimé du poste Middleport; facteur en partie compensé par :
- le volume accru de travaux de remplacement de lignes de transport aériennes et de composantes au premier trimestre de 2021.

Actifs de distribution mis en service

Les actifs de distribution mis en service ont augmenté de 11 millions de dollars, ou de 11,6 %, au cours du premier trimestre de 2021 comparativement au premier trimestre de 2020, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- le volume accru de raccordements de clients;
- l'augmentation du volume de remplacement de poteaux en bois; facteurs en partie compensés par :
- les actifs mis en service au premier trimestre de 2020 dans le cadre du programme de remise à neuf de postes de transport.

Investissements en capital

Le tableau ci-dessous présente les investissements en capital de Hydro One pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020 :

Trimestre clos les 31 mars *(en millions de dollars)*	**2021**	**2020**	**Variation**
Transport			
Maintien	244	177	37,9 %
Développement	72	47	53,2 %
Autres	32	12	166,7 %
	348	236	47,5 %
Distribution			
Maintien	77	66	16,7 %
Développement	67	60	11,7 %
Autres	32	9	255,6 %
	176	135	30,4 %
Total des investissements en capital	524	371	41,2 %

Investissements en capital liés au transport

Les investissements en capital liés au transport ont augmenté de 112 millions de dollars, ou de 47,5 %, au cours du premier trimestre de 2021 comparativement au premier trimestre de 2020. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- le volume accru des travaux de remise à neuf de postes et des remplacements;
- l'augmentation du volume de remise à neuf de lignes et de remplacement de poteaux en bois;
- les investissements plus élevés dans des projets de développement s'étalant sur plusieurs années (plus particulièrement le nouveau poste de commutation de Lakeshore, la mise à niveau de l'infrastructure de transport dans la région de Barrie et le raccordement de la ligne Watay à Pickle Lake, qui ont été en partie compensés par le calendrier des travaux dans le cadre du projet d'interconnexion Est-Ouest);
- l'investissement dans le nouveau centre de contrôle du réseau ontarien, à Orillia.

Investissements en capital liés à la distribution

Les investissements en capital liés à la distribution ont augmenté de 41 millions de dollars, ou 30,4 %, au cours du premier trimestre de 2021 comparativement au premier trimestre de 2020. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- l'investissement dans le nouveau centre de contrôle du réseau ontarien à Orillia;
- l'investissement accru dans des projets liés aux technologies de l'information;
- l'augmentation du volume de remplacement de poteaux en bois;
- le volume accru de raccordements de clients.

Projets importants d'investissements en capital liés au transport

Le tableau qui suit présente l'état d'avancement des projets de transport importants au 31 mars 2021 :

Nom du projet	Emplacement	Type	Mise en service prévue	Coût estimatif	Coûts en capital jusqu'à maintenant
Projets de développement			*(année)*	*(millions de dollars)*	
Raccordement de la ligne Wataynikaneyap Power LP	Pickle Lake Nord-ouest de l'Ontario	Nouveaux postes de transport et nouveau raccordement	2022	28	10
Ligne d'interconnexion Est-Ouest – expansion de postes	Nord de l'Ontario	Nouveau raccordement et expansion de poste	2022[1]	160	140
Lignes de transport Waasigan	Thunder Bay-Atikokan-Dryden Nord-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport	2024[2]	68[2]	8
Renforcement du réseau de transport dans la région de Leamington[3, 4]	Leamington Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne et nouveaux postes de transport	2026[3, 4]	525[3, 4]	82
Projets d'investissements de maintien					
Poste de transport Richview, remplacement des disjoncteurs	Toronto Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2021	118	116
Poste de transport Bruce A	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2021	146	144
Poste de transport Beck 2, remplacement des disjoncteurs	Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2023	136	92
Poste de commutation Bruce B, remplacement des disjoncteurs	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2024	146	79
Poste de transport Lennox, remplacement des disjoncteurs	Napanee Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2026	152	94
Poste de transport Middleport, remplacement des disjoncteurs	Middleport Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2025	123	78

[1] Le projet d'interconnexion Est-Ouest est affecté par l'échéancier de construction de la nouvelle ligne de transport Est-Ouest en voie d'être construite par Upper Canada Transmission Inc., qui exerce ses activités sous le nom NextBridge Infrastructure, LP (« NextBridge »). En septembre 2020, Nextbridge a informé la CEO que la date d'entrée en service de la ligne de transport Est-Ouest avait été reportée au 31 mars 2022. En raison de ce retard, on s'attend maintenant à ce que la majorité du projet d'interconnexion Est-Ouest, qui permettra de raccorder et d'alimenter la nouvelle ligne, entre en service en 2022.

[2] Le coût estimé de la ligne de transport Waasigan est lié à la phase de développement du projet et la date de mise en service prévue reflète la date d'achèvement prévue de la phase de développement.

[3] Le projet de renforcement du réseau de transport dans la région de Leamington consiste en la construction d'une nouvelle ligne à double circuit entre Chatham et Lakeshore ainsi que des postes de transport et raccordements connexes. Le projet étant à l'étape de développement, le coût estimé pourrait changer. La mise en service de la ligne et des postes devrait avoir lieu entre 2022 et 2026.

[4] Le 29 mars 2021, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») a demandé à Hydro One de lancer des travaux de développement et de construction d'une nouvelle ligne de transport entre Chatham et Lambton afin de soutenir la croissance du secteur agricole du Sud-ouest ontarien; Hydro One évalue présentement la portée et le calendrier de ces travaux.

SOMMAIRE DES SOURCES ET DES AFFECTATIONS DE LIQUIDITÉS

Les principales sources de flux de trésorerie de Hydro One sont les fonds provenant des activités d'exploitation, les émissions de titres d'emprunt sur les marchés financiers et les facilités de crédit bancaire, qui servent à répondre aux besoins de financement de Hydro One, notamment les dépenses en immobilisations de la société, le service et le remboursement de la dette ainsi que le versement de dividendes.

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars)*	**2021**	**2020**
Rentrées liées aux activités d'exploitation	513	540
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(636)	827
Sorties liées aux activités d'investissement	(511)	(362)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(634)	1 005

Rentrées liées aux activités d'exploitation

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont reculé de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement au premier trimestre de 2020. Cette baisse est le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

- le solde plus élevé à recevoir de la SIERE au premier trimestre de 2021 en raison des programmes de financement provinciaux, et le solde moins élevé à payer à la SIERE attribuable à la majoration des rabais pour les achats d'énergie verte et à la baisse du tarif facturé; facteur en partie compensé par :
- le bénéfice plus élevé au premier trimestre de 2021;
- la progression des débiteurs en raison des achats d'énergie auprès de producteurs intégrés et de la hausse des débiteurs non liés à l'énergie;
- le montant en espèces reçu en lien avec la prise en charge du passif composé d'autres avantages postérieurs à l'emploi lors du transfert de certains employés d'Inergi LP à Hydro One Networks en mars 2021.

Rentrées (sorties) liées aux activités de financement

Les rentrées liées aux activités de financement ont baissé de 1 463 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comparativement à 2020. Cette diminution est le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

Sources de liquidités

- Au trimestre clos le 31 mars 2021, la société n'a émis aucun titre d'emprunt à long terme, comparativement à des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1 100 millions de dollars émis au trimestre correspondant de 2020.
- Au premier trimestre de 2021, la société a reçu un produit de 815 millions de dollars liés à l'émission de billets à court terme, comparativement à un produit de 1 285 millions de dollars reçu au trimestre correspondant de 2020.

Affectations des liquidités

- Au premier trimestre de 2021, la société a remboursé des billets à court terme de 800 millions de dollars, comparativement à un remboursement de 1 415 millions de dollars au trimestre correspondant de 2020.
- Au premier trimestre de 2021, la société a remboursé des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 500 millions de dollars, alors qu'aucun titre d'emprunt n'avait été remboursé au trimestre correspondant de 2020.
- Au premier trimestre de 2021, la société n'a versé aucun remboursement de capital déclaré, contre un remboursement de capital déclaré de 146 millions de dollars au trimestre correspondant de 2020.
- Les dividendes versés au premier trimestre de 2021 ont totalisé 149 millions dollars, comparativement à aucun dividende versé au premier trimestre de 2020.

Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 149 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021 en regard de 2020. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation de 153 millions de dollars des investissements en capital au premier trimestre de 2021. Se reporter à la rubrique « Investissements en capital » pour une comparaison des investissements en capital effectués par la société au trimestre clos le 31 mars 2021 par rapport à l'exercice précédent.

LIQUIDITÉS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les liquidités à court terme proviennent des FPAE, du programme de papier commercial de Hydro One Inc. et des facilités de crédit bancaire consolidées de la société. Aux termes de son programme de papier commercial, Hydro One est autorisée à émettre des billets à court terme d'une durée maximale de 365 jours pouvant aller jusqu'à 2 300 millions de dollars.

Au 31 mars 2021, l'encours du papier commercial de Hydro One se chiffrait à 815 millions de dollars, comparativement à 800 millions de dollars au 31 décembre 2020. En outre, la société dispose de facilités de crédit bancaire renouvelables (les « facilités de crédit d'exploitation ») dont le solde totalise 2 300 millions de dollars au 31 mars 2021. Aucun montant n'avait

été prélevé sur les facilités de crédit d'exploitation au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020. La société peut utiliser ces facilités de crédit d'exploitation aux fins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation, les fonds en caisse et les FPAE prévus devraient suffire à financer les besoins de la société en matière d'exploitation. Les liquidités disponibles actuelles de la société devraient également être suffisantes pour faire face à toute incidence raisonnablement prévisible que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les besoins de trésorerie de la société. Se reporter à la rubrique « Autres événements – COVID-19 » pour en savoir plus au sujet des répercussions de la COVID-19 sur les activités de la société.

Au 31 mars 2021, l'encours de la dette à long terme de la société, d'un montant en capital de 12 633 millions de dollars, comprenait des titres d'emprunt à long terme de 12 495 millions de dollars émis par Hydro One et des titres d'emprunt à long terme d'un montant en capital de 138 millions de dollars émis par HOSSM. La majeure partie de la dette à long terme émise par Hydro One l'a été dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, comme il en est fait mention ci-après. La dette à long terme est composée de billets et de débentures arrivant à échéance entre 2021 et 2064 et au 31 mars 2021, la durée moyenne pondérée à courir jusqu'à l'échéance de ces effets était d'environ 15,1 ans (14,8 ans au 31 décembre 2020) et leur taux d'intérêt nominal pondéré, de 3,9 % (3,8 % au 31 décembre 2020).

En avril 2020, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel vise des billets pouvant être émis pour un montant en capital maximal autorisé de 4 000 millions de dollars, échéant en mai 2022. Au 31 mars 2021, une somme de 2 800 millions de dollars demeurait disponible à des fins d'émission aux termes du prospectus lié au programme de billets à moyen terme.

Conformité

Au 31 mars 2021, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière et limites liées aux montants impayés sur les emprunts et sur les facilités de crédit.

AUTRES OBLIGATIONS

Arrangements hors bilan

Il n'y a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir, une incidence importante aujourd'hui ou dans l'avenir sur la situation financière de la société, l'évolution de sa situation financière, ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, sa situation de trésorerie, ses dépenses en immobilisations ou ses sources de financement.

Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette et des autres obligations contractuelles importantes de Hydro One ainsi que d'autres engagements commerciaux :

Au 31 mars 2021 *(en millions de dollars)*	**Total**	**Moins de 1 an**	**De 1 an à 3 ans**	**De 3 ans à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Obligations contractuelles *(échéances annuelles)*					
Dette à long terme − Remboursements de capital	12 633	904	734	1 950	9 045
Dette à long terme − Paiements d'intérêts	8 264	490	925	871	5 978
Billets à court terme à payer	815	815	—	—	—
Cotisations de retraite	698	68	204	223	203
Obligations liées à l'environnement ainsi qu'à la mise hors service d'immobilisations	152	33	42	21	56
Conventions d'impartition et autres ententes	238	119	98	6	15
Obligations locatives	81	13	22	21	25
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	34	9	13	5	7
Total des obligations contractuelles	22 915	2 451	2 038	3 097	15 329
Autres engagements commerciaux *(selon l'année d'échéance)*					
Facilités de crédit d'exploitation	2 300	—	—	2 300	—
Lettres de crédit[1]	182	171	11	—	—
Garanties[2]	484	484	—	—	—
Total des autres engagements commerciaux	2 966	655	11	2 300	—

[1] Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 164 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 11 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 4 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 3 millions de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

[2] Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 484 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

CAPITAL-ACTIONS

Hydro One est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Le montant et la date de versement des dividendes à payer par Hydro One sont laissés à la discrétion du conseil d'administration de Hydro One (le « conseil ») et sont établis en fonction des résultats d'exploitation, du maintien de la structure du capital réglementaire réputée, de la situation financière et des besoins de trésorerie, du respect de critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés en matière de déclaration et de versement de dividendes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil peut juger pertinents. Au 6 mai 2021, 142 239 actions ordinaires de Hydro One étaient émises et en circulation.

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Au 6 mai 2021, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

RÉGLEMENTATION

Actif d'impôts différés

Le 7 mars 2019, la CEO a rendu sa décision révisée (la « décision concernant l'actif d'impôts différés ») relativement au traitement tarifaire par Hydro One des avantages découlant de l'actif d'impôts différés attribuable au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts au paiement d'impôt aux termes des régimes fiscaux fédéral et provincial. Le 5 avril 2019, la société a interjeté appel de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés devant la Cour divisionnaire de l'Ontario. L'appel a été entendu le 21 novembre 2019.

Le 16 juillet 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu sa décision (la « décision de la CDO ») sur l'appel interjeté par la société au sujet de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. Dans sa décision, la Cour divisionnaire de l'Ontario a annulé la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. La Cour divisionnaire de l'Ontario a estimé que la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés était incorrecte en droit parce que la CEO n'avait pas appliqué le bon critère juridique. Dans sa décision, la Cour divisionnaire de l'Ontario était d'accord avec les observations de Hydro One selon lesquelles l'actif d'impôts différés devrait être distribué en totalité aux actionnaires.

Le 21 septembre 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu son ordonnance finale (l'« ordonnance de la CDO ») eu égard à la décision de la CDO. À la suite de l'ordonnance de la CDO, le 2 octobre 2020, la CEO a émis une ordonnance procédurale visant à mettre en œuvre l'orientation de la CDO, et elle a demandé à Hydro One de présenter sa proposition de recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022.

Le 8 avril 2021, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance (la « décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ») à l'égard du recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022. Dans la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, la CEO a approuvé le recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables et compris dans les tarifs facturés aux clients pour la période de 2017 à 2021, ainsi que des frais financiers sur une période de recouvrement de deux ans commençant le 1er juillet 2021. Le recouvrement de ces montants devrait donner lieu à une augmentation annuelle des FPAE d'environ 65 millions de dollars, 135 millions de dollars, et 65 millions de dollars, respectivement, en 2021, en 2022 et en 2023. Par ailleurs, la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés prévoit que Hydro One ajuste ses besoins en revenus au titre des tarifs de transport et ses tarifs de distribution de base à compter du 1er janvier 2022 afin de ne plus attribuer d'autres économies fiscales aux clients. La décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés devrait entraîner une hausse supplémentaire des FPAE d'environ 50 millions de dollars en 2022, qui ira en s'amenuisant au fil du temps. La décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés devrait également entraîner une augmentation du taux d'imposition effectif de la société, lequel passera à un taux se situant entre 14 % et 22 % environ, au cours des cinq prochaines années, les répercussions les plus importantes devant être enregistrées au cours de la période de recouvrement.

Hydro One Remote Communities

Le 3 novembre 2020, Hydro One Remote Communities a soumis une requête auprès de la CEO afin de faire approuver une hausse de 2 % du tarif de base pour 2020 avec prise d'effet le 1er mai 2021. La requête a par la suite été révisée à la hausse à 2,2 % conformément aux paramètres d'inflation pour 2021 applicables aux distributeurs d'électricité, publiés par la CEO le 9 novembre 2020. Le 25 mars 2021, la CEO a approuvé la requête relative aux tarifs et autres charges de Hydro One Remote Communities, avec prise d'effet le 1er mai 2021.

Demande d'autorisation de construire

Le 27 octobre 2020, Hydro One Networks a présenté à la CEO une demande d'autorisation de construire afin de faire approuver la mise à niveau d'installations de câbles de transport de cinq kilomètres de circuit dans la région du centre-ville de Toronto. Ces installations sont nécessaires pour assurer un approvisionnement continu en électricité dans la région, de façon sécuritaire et fiable. Le 25 février 2021, la CEO a approuvé la demande d'autorisation de construire moyennant des conditions standards d'approbation.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

COVID-19

Durant la pandémie de COVID-19, les décisions et actions de la société ont en tout temps été guidées par les deux priorités suivantes, soit protéger les employés de Hydro One et assurer un approvisionnement en électricité sûr et fiable aux clients de Hydro One.

Malgré le début de la troisième vague de la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2021, Hydro One a continué d'exercer ses activités en toute sécurité grâce aux procédures et aux pratiques sécuritaires que la société a mises en place en 2020. À ce jour, Hydro One a enregistré très peu de cas de transmission de la COVID-19 sur les lieux de travail.

Dans le cadre de son engagement envers les clients, Hydro One a prolongé la durée de certains allègements mis en œuvre au début de la pandémie pour aider les clients touchés par la COVID-19. En janvier 2021, la société a lancé le programme de soutien aux petites entreprises en période de pandémie, qui offre à ses clients commerciaux de petite envergure une aide financière et une plus grande souplesse de paiement.

La société continue de suivre les coûts supplémentaires et les pertes de produits d'exploitation liés à la COVID-19 conformément aux directives de la CEO. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, la société a engagé des charges supplémentaires d'exploitation, d'entretien et d'administration d'environ 4 millions de dollars et au 31 mars 2021, la société suivait environ 64 millions de dollars dans les comptes de report approuvés par la CEO. La société estime qu'il est peu probable que ces sommes soient éventuellement recouvrées dans les tarifs, et aucun montant en lien avec la pandémie de COVID-19 n'a été comptabilisé à titre d'actif réglementaire. Les consultations avec la CEO au sujet des répercussions de la COVID-19 se poursuivent et de nouvelles directives sont attendues au premier semestre de 2021.

En ce qui concerne l'avenir, il est très difficile de déterminer ou d'estimer les effets futurs de la COVID-19 sur les activités de Hydro One, car ceux-ci dépendront en grande partie de la durée de la pandémie et de la sévérité des mesures mises en place pour combattre le virus. Hydro One continue de prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur ses activités. La société suit toujours activement l'évolution de la situation et d'autres mesures pourraient être prises si elle détermine qu'elles sont dans l'intérêt de ses activités, de ses employés, de ses clients et de ses partenaires et parties prenantes, ou si elles sont imposées par les autorités fédérales ou provinciales.

Conventions collectives

L'actuelle convention collective avec la Society of United Professionals (la « Society ») est venue à échéance le 31 mars 2021. En février 2021, Hydro One et la Society ont amorcé des négociations collectives en procédant à l'échange officiel du programme de négociation. Les deux parties se sont engagées à mener les négociations collectives dans les délais prévus et les pourparlers se poursuivent.

Loi sur le développement plus rapide de l'accès à large bande

Le 4 mars 2021, le gouvernement provincial a présenté le projet de loi 257 (*Loi de 2021 soutenant l'expansion de la large bande et des infrastructures*) pour promulguer la nouvelle *Loi de 2021 sur le développement plus rapide de l'accès à large bande* qui a pour but de faciliter le déploiement en temps opportun d'une infrastructure de large bande dans les régions rurales non desservies et mal desservies de l'Ontario. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 12 avril 2021. Le projet de loi 257 modifie la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi sur la CEO ») et confère au gouvernement un pouvoir de réglementation concernant l'aménagement, l'accès ou l'utilisation des infrastructures électriques à des fins non électriques, y compris pour réduire ou fixer les frais de location annuels que les fournisseurs de services de télécommunications doivent payer pour raccorder leurs systèmes filaires de télécommunication à large bande aux poteaux électriques, définir les normes de rendement et les délais dans lesquels les entreprises de services publics doivent répondre aux demandes de fixation, et exiger des entreprises de services publics qu'elles étudient la possibilité d'une utilisation conjointe des poteaux électriques durant leur processus de planification. Les règlements précisant les changements législatifs sont attendus plus tard cette année. La société continuera d'évaluer les conséquences de ces changements au fur et à mesure que les détails deviennent disponibles.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les FPAE, les produits, déduction faite des achats d'électricité et les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité ne sont pas des mesures reconnues par les PCGR des États-Unis, qui n'en prescrivent pas de signification normalisée. Il est par conséquent improbable qu'ils soient directement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ils ne doivent pas être pris isolément ni se substituer à d'autres mesures d'analyse de l'information financière de la société présentée conformément aux PCGR des États-Unis.

FPAE

Les FPAE s'entendent des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation après les ajustements servant à rendre compte : i) des variations des soldes hors trésorerie liées aux activités d'exploitation, ii) des dividendes payés sur les actions privilégiées et iii) de la distribution à la participation sans contrôle. La direction estime que les FPAE sont utiles à titre de mesures complémentaires des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, car ils excluent les fluctuations temporelles du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie et des flux de trésorerie non attribuables aux actionnaires ordinaires. C'est pourquoi la direction estime qu'ils constituent une mesure uniforme de la performance des actifs de la société en matière de production de trésorerie.

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars)*	**2021**	**2020**
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	513	540
Variations des soldes hors trésorerie liées à l'exploitation	61	(56)
Distributions à la participation sans contrôle	(2)	(1)
FPAE	572	483

Produits, déduction faite des achats d'électricité

Les produits, déduction faite des achats d'électricité correspondent aux produits moins les achats d'électricité. La direction estime que les produits, déduction faite des achats d'électricité sont une mesure utile des produits nets du secteur de la distribution, puisque les achats d'électricité sont entièrement compensés par les produits.

Trimestres clos les *(en millions de dollars)*	**31 mars 2021**	**31 déc. 2020**	**30 sept. 2020**	**30 juin 2020**	**31 mars 2020**	**31 déc. 2019**	**30 sept. 2019**	**30 juin 2019**
Produits	1 802	1 857	1 894	1 660	1 839	1 705	1 584	1 403
Moins : Achats d'électricité	894	1 046	993	808	1 007	914	737	653
Produits, déduction faite des achats d'électricité	908	811	901	852	832	791	847	750

Trimestres clos les *(en millions de dollars)*	**31 mars 2021**	**31 déc. 2020**	**30 sept. 2020**	**30 juin 2020**	**31 mars 2020**	**31 déc. 2019**	**30 sept. 2019**	**30 juin 2019**
Produits tirés de la distribution	1 354	1 457	1 410	1 201	1 439	1 298	1 140	1 029
Moins : Achats d'électricité	894	1 046	993	808	1 007	914	737	653
Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité	460	411	417	393	432	384	403	376

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province de l'Ontario est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,2 % au 31 mars 2021. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la CEO et Hydro One Telecom Inc. (« Hydro One Telecom ») sont apparentées à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie ou Hydro One Limited les contrôlent ou exercent une influence notable sur celles-ci. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020 :

Trimestres clos les 31 mars *(en millions de dollars)*			
Apparenté	**Opération**	**2021**	**2020**
SIERE	Achats d'électricité	639	776
	Produits tirés des services de transport	442	395
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	306	433
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	62	59
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	9	9
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	—	9
OPG	Achats d'électricité	4	2
	Produits tirés de la prestation de services et de l'approvisionnement en électricité	2	2
	Apports de capital reçus d'OPG	2	—
	Coûts au titre de l'achat de services	—	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	2
Hydro One Limited	Remboursement de capital déclaré	—	146
	Versement de dividendes	149	—
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	2	2
	Recouvrement des coûts liés aux services rendus	2	2
Hydro One Telecom	Services reçus – coûts passés en charges	6	5
	Produits tirés des services rendus	1	1

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquats, comme il est décrit dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, tout système de contrôle interne ne peut que fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle fixés seront atteints et en raison de ses limites inhérentes, il ne peut prévenir ni détecter toutes les inexactitudes.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2021 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASU 2018-14	Août 2018	Des obligations d'information relatives aux régimes à prestations déterminées à employeur unique ou à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite ont été ajoutées, supprimées ou précisées afin d'accroître l'efficacité avec laquelle les informations sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers.	1er janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2019-12	Décembre 2019	Les modifications simplifient la comptabilisation des impôts en supprimant certaines exceptions aux principes généraux. Elles renforcent aussi l'application uniforme du Topic 740 en clarifiant et en modifiant les directives existantes.	1er janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2020-01	Janvier 2020	Les modifications précisent l'interaction entre la comptabilisation des titres de participation aux termes du Topic 321, la comptabilisation des placements en vertu de la méthode de la mise en équivalence décrite dans le Topic 323, et la comptabilisation de certains contrats à terme et options achetées aux termes du Topic 815.	1er janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2020-10	Octobre 2020	Les modifications ont pour but d'améliorer la codification en veillant à ce que l'obligation pour une entité de divulguer de l'information dans les notes afférentes aux états financiers soit codifiée dans les déclarations, réduisant le risque que des obligations d'information soient oubliées.	1er janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption

ÉNONCÉS ET AUTRES INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Les communications verbales et écrites de la société au public, y compris le présent document, contiennent souvent des énoncés prospectifs qui sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles à l'égard des activités de la société et du secteur ainsi que des contextes réglementaires et économiques dans lesquels elle exerce ses activités et elles incluent des prévisions et des hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment les énoncés concernant les demandes de tarifs de transport et de distribution de la société, y compris les décisions connexes comme la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ainsi que les taux acceptés, le recouvrement ainsi que le calendrier et les incidences prévus; les attentes quant à la situation de trésorerie de la société, ses sources de financement et ses besoins d'exploitation, notamment en raison de la COVID-19; les facilités de crédit d'exploitation; les attentes concernant les activités de financement de la société; la dette venant à échéance; les projets et initiatives de la société en cours ou prévus et les investissements en capital prévus, y compris les résultats attendus, les coûts et les dates d'entrée en service et d'achèvement; les répercussions éventuelles du report des mises en service de nouveaux actifs de transport; les répercussions éventuelles de la COVID-19 sur les activités et les opérations de la société et les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir en lien avec la pandémie de COVID-19 et ses conséquences attendues; les attentes concernant le recouvrement des coûts supplémentaires et des pertes de produits auprès des contribuables en lien avec la pandémie de COVID-19; les consultations de la CEO sur l'incidence de la COVID-19; les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux; la

négociation des conventions collectives; le projet de loi 257, la réglementation s'y rapportant ainsi que le calendrier et les conséquences attendus; les cotisations de retraite futures; les mesures non conformes aux PCGR; le contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information; et le programme de billets à moyen terme. Les termes et expressions « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tenter », « pouvoir », « projeter », « croire », « s'efforcer de », « estimer », « viser », « objectif », « cible » et leurs variantes et autres expressions similaires ainsi que des verbes au futur et au conditionnel servent à signaler ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont aucunement une garantie de rendement futur et font intervenir des hypothèses, des risques et des incertitudes que l'on peut difficilement prédire. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qu'expriment, sous-entendent ou laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et se dégage de toute obligation de le faire, sauf si la loi l'y contraint.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur divers facteurs et hypothèses, notamment les suivants : l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, ainsi que les conséquences et la sévérité des mesures prises par la société et d'autres mesures d'atténuation sur les activités de la société, sa chaîne d'approvisionnement ou ses employés; l'absence de changements imprévisibles du régime législatif et du cadre d'exploitation se rapportant au marché ontarien de l'électricité ou plus précisément, à Hydro One; des décisions favorables de la CEO et d'autres organismes de réglementation sur les demandes en cours et futures, notamment en matière tarifaire; l'absence de retards imprévus dans l'obtention des approbations requises; l'absence de changements imprévisibles des ordonnances tarifaires ou des méthodes d'établissement des tarifs applicables aux entreprises de distribution et de transport de la société; la poursuite de l'application des PCGR des États-Unis; la stabilité de l'environnement réglementaire; l'absence de changements défavorables de la réglementation environnementale; l'absence de modifications importantes apportées aux notes de crédit actuelles de la société; l'absence de répercussions imprévues de nouvelles prises de position comptables; l'absence de changements quant aux attentes relatives à la consommation d'électricité; l'absence de changements imprévisibles des conditions économiques et du marché; le recouvrement des coûts et des frais liés à la pandémie de COVID-19, notamment les coûts attribuables aux défauts de paiement de clients en raison de la pandémie; l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement reportés; et l'absence de tout événement important survenant hors du cours normal des activités. Ces hypothèses reposent sur les informations dont la société dispose actuellement, y compris les informations obtenues auprès de sources indépendantes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux que laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Bien que Hydro One ignore l'incidence que pourraient avoir ces différences éventuelles, celles-ci pourraient influer de manière considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la stabilité de son crédit. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ou laissent entendre ces énoncés prospectifs incluent notamment les suivants :

- le risque que la pandémie de COVID-19 perdure ou s'aggrave de façon importante et restreigne ou empêche la société d'exercer ses activités, ou affecte substantiellement sa chaîne d'approvisionnement ou sa main-d'œuvre;
- le risque lié à la sévérité des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19;
- le risque que l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement soit retardé ou que les coûts augmentent;
- les risques associés à la réglementation et aux produits d'exploitation de Hydro One, notamment les risques liés aux ordonnances tarifaires et aux modèles de tarification pour le transport et la distribution, au rendement réel par rapport aux prévisions et aux investissements de capital, à la concurrence d'autres sociétés de transport d'électricité et autres requêtes soumises à la CEO, à la récupérabilité des coûts de rémunération totaux ou au refus de demandes;
- les risques associés à la détention par la Province d'actions de la société mère de Hydro One et aux autres relations que Hydro One entretient avec la Province, y compris l'éventualité de conflits d'intérêts survenant entre Hydro One, la Province et des apparentés, les risques associés à l'exercice par la Province d'autres pouvoirs législatifs et réglementaires dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la responsabilisation de Hydro One*, le risque lié à la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants qualifiés ou le risque d'abaissement de la note de crédit et son incidence sur le financement et les liquidités de la société;
- le risque lié à l'emplacement des actifs de la société sur des terres appartenant à des réserves et le risque que Hydro One ait à engager des coûts importants pour transférer des actifs situés dans des réserves;
- le risque que la société soit incapable de respecter les exigences prévues par la loi ou la réglementation ou qu'elle doive engager, pour s'y conformer, des frais supplémentaires qu'elle ne pourrait pas recouvrer par le biais des tarifs;
- le risque que les installations de Hydro One soient exposées à des intempéries, désastres naturels, événements d'origine humaine ou autres phénomènes imprévus pour lesquels la société n'est pas assurée ou par suite desquels la société pourrait faire l'objet de demandes d'indemnisation;
- le risque lié au non-respect de la réglementation environnementale ou à l'impossibilité de recouvrer les dépenses environnementales par le biais des demandes tarifaires et le risque que les hypothèses sous-jacentes aux passifs environnementaux comptabilisés et aux actifs réglementaires connexes puissent changer;
- les risques associés à la sécurité des systèmes d'information ou au maintien d'une infrastructure complexe de technologies de l'information (« TI ») et de technologies opérationnelles (« TO »), notamment les pannes, les cyberattaques ou les accès non autorisés aux systèmes de TI et de TO de la société;
- le risque de conflits de travail et la possibilité que la société soit incapable de négocier ou de renouveler des conventions collectives adéquates selon des modalités acceptables et conformes aux décisions tarifaires de la société;
- les risques liés aux caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de la société et à l'incapacité potentielle de celle-ci d'attirer et de fidéliser un personnel qualifié;

- le risque que la société ne parvienne pas à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à un coût raisonnable pour rembourser la dette arrivant à échéance et financer les investissements en capital;
- le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'incapacité éventuelle de gérer le risque de crédit et le risque lié aux instruments financiers;
- les risques liés à l'incertitude économique ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers;
- le risque que la société échoue à mettre en œuvre les programmes d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de ses actifs ou à réaliser ces programmes en temps opportun ou le risque de concurrence accrue au chapitre de l'aménagement de gros projets de transport et les modifications législatives portant sur la sélection des sociétés de transport d'électricité;
- le risque lié à l'état des actifs, aux projets d'immobilisations et à l'innovation, y compris l'opposition du public aux projets planifiés et/ou aux délais d'obtention des approbations ou de conclusion des ententes nécessaires aux projets ou leur refus;
- le risque lié à l'incapacité à réduire les risques importants liés à la santé et à la sécurité;
- le risque que les coûts liés aux régimes de retraite de la société ne puissent pas être recouvrés par le biais des tarifs futurs et l'incertitude qui entoure le traitement que les organismes de réglementation réserveront aux coûts des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite;
- la possibilité que Hydro One doive engager des charges importantes pour remplacer des fonctions actuellement imparties advenant que les conventions conclues soient résiliées ou arrivent à échéance avant qu'un nouveau fournisseur de services soit choisi;
- l'incidence de la propriété par la Province de terrains essentiels au réseau de transport de la société;
- le risque que les procédures judiciaires soient coûteuses en temps et en argent ou détournent l'attention des membres de la direction et du personnel clé des activités commerciales de la société;
- les conséquences si la société ne dispose pas de droits d'occupation valides relatifs aux terres contrôlées ou détenues par des tiers et les risques liés aux droits d'occupation dotés d'une échéance;
- le risque lié aux événements affectant la réputation de Hydro One et aux actions politiques;
- le risque lié aux acquisitions, y compris l'incapacité de concrétiser les avantages escomptés de l'acquisition, ou selon l'échéancier prévu, et les coûts imprévus qui peuvent en découler;
- l'incapacité de la société à dresser ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis;
- le risque lié à l'incidence de quelconque nouvelle prise de position comptable.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et autres facteurs sont analysés plus en détail à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2020.

De plus, Hydro One tient à avertir le lecteur que les informations incluses dans le présent rapport de gestion à propos des perspectives de la société sur certains sujets, y compris les investissements futurs éventuels de celle-ci, ne sont fournies que pour donner une idée de la nature de certains des plans futurs de la société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Des informations additionnelles sur Hydro One, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur Sedar à l'adresse www.sedar.com, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et sur le site Web de la société à l'adresse www.HydroOne.com/Investors.